

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Airloop–Marine Musk AIRLOOP MARIN-EU

Version: 2

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identificateur de produit: Airloop–Marine Musk AIRLOOP MARIN-EU (Contenu: 4-tert-Butylcyclohexyl acetate, alpha-Pinene, beta-Pinene, d-Limonene)

Autre identifiant: AIRLOOP MARIN-EU / GB-23-065-30

Identificateur unique de formule (UFI): Y6K0-N00N-S00X-9UH4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages du produit: Désodorisant

Usages déconseillés: Utiliser uniquement pour les applications prévues.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise: Vectair Systems Ltd

Adresse de l'entreprise: Unit 3, Trident Centre, Armstrong Road, Basingstoke, Hampshire, RG24 8NU, UK

Contact: Product Development

Adresse e-mail: prod-dev@vectairsystems.com

Téléphone de l'entreprise: +44 (0) 1256 319500 (Office Hours 09:00 to 17:00)

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence: [UK]111; [IE]+353 (0)1 809 2166; [BE]+32 (0)70 245 245; [BG]+359 (0)2 9154 233; [CZ]+420 224 919 293/+420 224 915 402; [DK]+45 8212 1212; [AT]+43 (0)1 406 43 43; [GR]+30 210 779 3777; [ES]+34 91 562 04 20; [EE][LV][SI][SE]112; [FI]+358 (0)9 471 977; [FR]+33 (0)1 45 42 59 59; [HR]+385 (0)1 23-48-342; [HU]+36 (06) 80 201-199; [IS]+354 543 2222; [IT]0016506 68593726; [LT]+370 (8)5 236 20 52/+370 (8)6 875 33 78; [NL]+31 (0)30 274 8888; [NO]+47 22 59 13 00; [PT]800 250 250; [RO]+40 (0)21 318 36 06; [SK]+421(0)254774166

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification du Règlement (CE) n°1272/2008

Classe et catégorie de danger: Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 2
Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1

Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
H315, Provoque une irritation cutanée.

H317, Peut provoquer une allergie cutanée.

H412, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Airloop–Marine Musk AIRLOOP MARIN-EU

Version: 2

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification du Règlement (CE) n°1272/2008

Mention d'avertissement

Attention.

Mention de danger

H315, Provoque une irritation cutanée.

H317, Peut provoquer une allergie cutanée.

H412, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information complémentaire:

EUH208, Contient 10-Undecenal, 2-Hexyl-(E)-cinnamaldehyde, 2-Methoxy-4-methylphenol, 2-Methyl-3-(p-isopropylphenyl)propionaldehyde, Acetyl cedrene, Benzyl salicylate, Citral, Coumarin, Linalool, Linalyl acetate, Neryl acetate, Phenylacetaldehyde, Terpinolene, alpha-Amylcinnamaldehyde, beta-Caryophyllene, dl-Citronellol, l-Carvone, omega-Pentadecalactone. Peut produire une réaction allergique.

Conseil de prudence

P280, Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302/352, EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P333/313, En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501, Éliminer le contenu/réceptacle dans: site d'élimination approuvé.

Pictogrammes



2.3. Autres dangers

Autres dangers

Éléments d'étiquetage CLP pour les sensibilisants cutanés:: 10-Undecenal, 2-Hexyl-(E)-cinnamaldehyde, 2-Methoxy-4-methylphenol, 2-Methyl-3-(p-isopropylphenyl)propionaldehyde, Acetyl cedrene, Benzyl salicylate, Citral, Coumarin, Linalool, Linalyl acetate, Neryl acetate, Phenylacetaldehyde, Terpinolene, alpha-Amylcinnamaldehyde, beta-Caryophyllene, dl-Citronellol, l-Carvone, omega-Pentadecalactone

Concentration (%) en Hydrocarbure ::

9.0900%

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Contenu:

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Airloop–Marine Musk AIRLOOP MARIN-EU

Version: 2

Nom	CAS	CE	N° de registre REACH	%	Classification du Règlement (CE) n°1272/2008	Conc. spécifique Limites spécifiques, facteurs M et ETA.
Benzyl benzoate	120-51-4	204-402-9		1-<5%	Acute Tox. 4-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 2;H302-H400-H411,-	oral: ATE = 1160 mg/kg bw
d-Limonene	5989-27-5, 138-86-3, 5989-54-8	227-813-5, 205-341-0, 227-815-6		1-<5%	Flam. Liq. 3-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 3; H226-H304-H315-H317-H400-H412,-	M = 1
Tricyclodeceny propionate	17511-60-3	241-514-7		1-<5%	Aquatic Chronic 2; H411,-	
alpha-Pinene	80-56-8, 7785-26-4	201-291-9		1-<5%	Flam. Liq. 3-Acute Tox. 4-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1; H226-H302-H304-H315-H317-H410,-	M = 1-M = 1-oral: ATE = 500 mg/kg bw
beta-Pinene	127-91-3	204-872-5		1-<5%	Flam. Liq. 3-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1; H226-H304-H315-H317-H410,-	M = 1-M = 1
4-tert-Butylcyclohexyl acetate	32210-23-4	250-954-9		1-<5%	Skin Sens. 1B;H317,-	oral: ATE = 3370 mg/kg bw
Dihydromyrcenol	18479-58-8	242-362-4		1-<5%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2; H315-H319,-	oral: ATE = 3600 mg/kg bw
Citral	5392-40-5	226-394-6		1-<5%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1;H315-H317-H319,-	
Terpinolene	586-62-9	209-578-0		1-<5%	Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1; H304-H317-H410,-	M = 1-M = 1-oral: ATE = 3775 mg/kg bw
C11-15-Isoalkanes	90622-58-5	292-460-6		1-<5%	Asp. Tox 1;H304,-	
Linalyl acetate	115-95-7	204-116-4		1-<5%	Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H315-H317,-	
Linalool	78-70-6	201-134-4		1-<5%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H315-H317-H319,-	oral: ATE = 2790 mg/kg bw
2-Hexyl-(E)-cinnamaldehyde	165184-98-5			0.1-<1%	Skin Sens. 1B-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 2;H317-H400-H411,-	M = 1-oral: ATE = 3100 mg/kg bw
alpha-Amylcinnamaldehyde	122-40-7	204-541-5		0.1-<1%	Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 2;H317-H411,-	oral: ATE = 3730 mg/kg bw
beta-Caryophyllene	87-44-5	201-746-1		0.1-<1%	Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1;H304-H317,-	
Benzyl salicylate	118-58-1	204-262-9		0.1-<1%	Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 3;H317-H412,-	oral: ATE = 2227 mg/kg bw
2-Methyl-3-(p-isopropylphenyl) propionaldehyde	103-95-7	203-161-7		0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 3; H315-H317-H412,-	oral: ATE = 3810 mg/kg bw
Acetyl cedrene	32388-55-9	251-020-3		0.1-<1%	Skin Sens. 1B-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1;H317-H410,-	M = 1-M = 1-oral: ATE = 4500 mg/kg bw

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Airloop–Marine Musk AIRLOOP MARIN-EU

Version: 2

Coumarin	91-64-5	202-086-7		0.1-<1%	Acute Tox. 3-Skin Sens. 1B;H301-H317,-	oral: ATE = 290 mg/kg bw
dl-Citronellol	106-22-9, 7540-51-4	203-375-0		0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H315-H317-H319,-	dermal: ATE = 2650 mg/kg bw-oral: ATE = 3450 mg/kg bw
omega-Pentadecalactone	106-02-5	203-354-6		0.1-<1%	Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 2;H317-H411,-	
l-Carvone	6485-40-1	229-352-5		0.1-<1%	Skin Sens. 1B;H317,-	dermal: ATE = 3800 mg/kg bw-oral: ATE = 2500 mg/kg bw
10-Undecenal	112-45-8	203-973-1		0.1-<1%	Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 3;H317-H412,-	
Amyl salicylate	2050-08-0	218-080-2		0.1-<1%	Acute Tox. 4-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1;H302-H410,-	M = 1-M = 1-oral: ATE = 2000 mg/kg bw
Neryl acetate	141-12-8	205-459-2		0.1-<1%	Skin Sens. 1B;H317,-	
2-Methoxy-4-methylphenol	93-51-6	202-252-9		0.1-<1%	Acute Tox. 4-Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H302-H315-H317-H319,-	oral: ATE = 630 mg/kg bw
p-Methylanisole	104-93-8	203-253-7		0.1-<1%	Acute Tox. 4-Skin Irrit. 2-Repr. 2;H302-H315-H361,-	oral: ATE = 1900 mg/kg bw
Phenylacetaldehyde	122-78-1	204-574-5		0.1-<1%	Acute Tox. 4-Skin Corr. 1B-Eye Dam. 1-Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 3;H302-H314-H317-H412,-	dermal: ATE = 2500 mg/kg bw-oral: ATE = 1550 mg/kg bw
16-Hydroxy-7-hexadecenoic acid lactone	123-69-3	204-644-5		0.1-<1%	Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1; H410,-	M = 10-M = 10

Substances présentant des limites d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires:

Nom	CAS	CE	N° de registre REACH	%	Classification du Règlement (CE) n°1272/2008	Conc. spécifique Limites spécifiques, facteurs M et ETA.
Citral	5392-40-5	226-394-6		1-<5%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1;H315-H317-H319,-	
Diphenyl ether	101-84-8	202-981-2		0.1-<1%	Eye Irrit. 2-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 3;H319-H400-H412,-	M = 1-oral: ATE = 2830 mg/kg bw
d-Limonene	5989-27-5, 138-86-3, 5989-54-8	227-813-5, 205-341-0, 227-815-6		1-<5%	Flam. Liq. 3-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 3; H226-H304-H315-H317-H400-H412,-	M = 1

Substances qui sont des perturbateurs endocriniens selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, supérieur à 0,1%:

Non applicable

Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques ou très persistantes et très bioaccumulables, au-delà de 0,1%:

Non applicable

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Airloop–Marine Musk AIRLOOP MARIN-EU

Version: 2

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Sortir du site d'exposition, se mettre à l'air frais, se reposer et consulter un médecin.

Exposition des yeux: Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Exposition de la peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non attendu, voir Section 4.1 pour plus d'informations.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Milieux compatibles: Dioxyde de carbone, Voie sèche, Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possible libération: Monoxyde de carbone, composés organiques non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adapté.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Voir les mesures de protection dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir à distance des canalisations, de l'eau de surface et souterraine et du sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Retirer les sources d'inflammation. Fournir une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation excessive des vapeurs. Contenir immédiatement tout déversement à l'aide de sable ou de poudre inerte. Mettre au rebut conformément aux réglementations locales.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Airloop–Marine Musk AIRLOOP MARIN-EU

Version: 2

6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les sections 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à distance de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer. Porter un équipement de protection individuelle si nécessaire. Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle. Utiliser dans des espaces correctement ventilés. Interdiction de boire, de manger ou de fumer lors de l'utilisation de ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit bien ventilé. Fermer correctement le conteneur. Conserver au frais. Fixer/Attacher le conteneur et l'équipement de réception. Utiliser un équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Désodorisant: Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition sur le lieu de travail:

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Airloop–Marine Musk AIRLOOP MARIN-EU**Version:** 2

Ingrédient	CAS	CE	Description	Valeur
Citral	5392-40-5	226-394-6	Polish NDS mgm3	27 mg/m ³
			Polish NDSC h mgm3	54 mg/m ³
Diphenyl ether	101-84-8	202-981-2	LEP R.U., valeur à long terme, ppm	1 ppm
			LEP R.U., valeur à long terme, mgm3	7 mg/m ³
			LEP R.U., valeur à court terme, ppm	2 ppm
			LEP R.U., valeur à court terme, mgm3	14 mg/m ³
d-Limonene	5989-27-5, 138-86-3, 5989-54-8	227-813-5, 205-341-0, 227-815-6	German OEL Long term ppm	5 ppm
			German OEL Long term mgm3	28 mg/m ³
			German OEL Short term mgm3	112 mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition**Protection des yeux / de la peau**

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection respiratoire

Garantir une ventilation adéquate et continue afin d'éviter la formation excessive de vapeur et d'assurer le respect des limites d'exposition sur le lieu de travail. Si nécessaire, et en fonction des caractéristiques et des volumes d'utilisation, les contrôles techniques suivants peuvent être requis comme mesures de protection supplémentaires : a) Isoler les salles de mélange et les autres espaces où ce matériau est utilisé ou manipulé à découvert. Maintenir ces espaces à une pression inférieure à celle du reste de l'usine. b) Porter un équipement de protection individuelle - un appareil respiratoire agréé correctement installé et équipé d'une cartouche ou d'un boîtier filtrant la vapeur organique et d'un filtre à particules. c) Utiliser une ventilation par aspiration locale autour des réservoirs ouverts et des autres sources ouvertes entraînant une exposition potentielle afin d'éviter une inhalation excessive, y compris les espaces où le matériau est pesé ou mesuré à découvert. De plus, utiliser une ventilation par dilution générale dans l'espace de travail afin de supprimer ou de réduire l'éventuelle exposition du personnel. d) Utiliser des systèmes clos pour transférer et traiter ce matériau.

Voir également les Sections 2 et 7.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique/Couleur: Blue Solide
Odeur: Caractéristique
Seuil Olfactif: Non déterminé

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Airloop–Marine Musk AIRLOOP MARIN-EU

Version: 2

Point de fusion / point de congélation:	Non déterminé
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	> 100 °C
Inflammabilité:	Non déterminé
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Non déterminé
Point d'éclair;	> 100 °C
Température d'auto-allumage:	Non déterminé
Température de décomposition:	Sans objet
pH:	Non déterminé
Viscosité cinématique:	Non déterminé
Solubilité;	Non déterminé
Coefficient de partage : n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé
Pression de vapeur;	Non déterminé
Densité et/ou densité relative:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Non déterminé
Caractéristiques des particules:	Non déterminé

9.2. Autres informations Aucune disponibilité

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ne présente aucun danger significatif de réactivité en soi ou au contact de l'eau.

10.2. Stabilité chimique

Bonne stabilité dans des conditions normales de conservation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non attendu dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur extrême.

10.5. Matières incompatibles

Éviter le contact avec des acides forts, des alcalis ou des agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Non attendu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange n'a pas été soumis à essai dans son ensemble concernant les effets sur la santé. Ces derniers ont été calculés à l'aide des méthodes énoncées dans le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP).

Toxicité Aiguë: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Airloop–Marine Musk AIRLOOP MARIN-EU

Version: 2

	remplis.
Toxicité aiguë par voie orale	>5000
Toxicité aiguë par voie cutanée	Non applicable
Toxicité aiguë par inhalation	Non disponible.
Corrosion/irritation cutanée:	Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 2
Lésion oculaire grave/irritation oculaire:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT-exposition unique:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT-exposition répétée:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information sur les ingrédients dangereux du mélange

Ingrédient	CAS	CE	LD50/ATE Voie orale	LD50/ATE Voie cutanée	LC50/ATE Inhalation	LC50 Voie
Benzyl benzoate	120-51-4	204-402-9	1160	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.
Coumarin	91-64-5	202-086-7	290	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.

Voir les Sections 2 et 3 pour des informations complémentaires.

11.2 Informations sur les autres dangers

Non applicable

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité Non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol Non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance ne respecte pas les critères PBT/vPvB du Règlement REACH, Annexe XIII.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne Non applicable

12.7. Autres effets néfastes Non disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Airloop–Marine Musk AIRLOOP MARIN-EU

Version: 2

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Mettre au rebut conformément aux réglementations locales. Éviter de mettre au rebut dans les systèmes d'évacuation et dans l'environnement. Les conteneurs vides doivent être apportés à un site agréé de traitement des déchets pour leur recyclage ou leur mise au rebut.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	14.3. Classe (s) de danger pour le transport	Sous-risque:	14.4. Groupe d'emballage
Règlement type de l'ONU	Non classé	-	-	-	-
IMDG	Non classé	-	-	-	-
ADR,RID,ADN	Non classé	-	-	-	-
ICAO TI	Non classé	-	-	-	-

14.5. Dangers pour l'environnement Elle n'est pas dangereuse pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun supplément

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non classé

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

N° de référence SDS :: SDS_1038

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations»

Limite de concentration en %: SCI 2=78.43% SS 1=39.22% EH C3=3.27%

Total valeurs fractionnaires: SCI 2=1.28 SS 1=2.55 EH C3=30.59

Légende des révisions:

Information sur les ingrédients dangereux du mélange

Limites d'exposition professionnelle

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Code des abréviations:

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Airloop–Marine Musk AIRLOOP MARIN-EU**Version:** 2

Abréviation	Signification
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Asp. Tox 1	Danger par aspiration, catégorie de danger 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie de danger 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Fixer/Attacher le conteneur et l'équipement de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P242	Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P270	Interdiction de manger, de boire ou de fumer lors de l'utilisation de ce produit.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301/310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301/312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P301/330/331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Airloop–Marine Musk AIRLOOP MARIN-EU

Version: 2

P302/352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303/361/353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304/340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305/351/338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308/313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P330	Rincer la bouche.
P331	NE PAS faire vomir.
P332/313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P333/313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337/313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370/378	En cas d'incendie: utiliser pour l'extinction: Foam, Produit chimique sec, Le dioxyde de carbone.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403/235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans: site d'élimination approuvé.
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégories de danger 2
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1B

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont à notre connaissance véridiques et exactes, cependant toutes les données, instructions, recommandations et/ou suggestions ne sont pas garanties.